

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 92 (1963)

Heft: 2

Artikel: Problèmes actuels de la jeunesse

Autor: Brunisholz, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Art. 36. Les examens scolaires ont lieu à la visite du printemps. Ils sont dirigés par l'inspecteur scolaire.

La valeur des notes est déterminée comme suit :

6	équivaut à très bien ;	3	»	à insuffisant ;	
5	»	à bien ;	2	»	à mauvais ;
4	»	à suffisant ;	1	»	à très mauvais.

Les autres conditions de l'examen sont déterminées par le règlement général.

(Loi du 28 novembre 1962.)

Problèmes actuels de la jeunesse

Les écrits des penseurs, éducateurs et moralistes trahissent de plus en plus fréquemment, tantôt nettement exprimée, tantôt sous-entendue, une sourde inquiétude à l'égard de la jeunesse dévoyée des temps actuels. On en rejette la responsabilité, selon sa rogne, sur l'école et son système éducatif, la famille ou même le régime politique. D'autres par contre, pour simplifier ou résoudre le problème, se contentent de le nier. Cette seconde attitude est aussi fausse qu'est injuste la première, quand elle fait supporter la cause de cet avilissement par une seule institution du corps social. Pour être plus équitable, disons que l'étrange mentalité qui se manifeste chez une partie de la jeunesse est la résultante d'une synthèse des mœurs de notre temps, l'effet d'une action conjuguée de plusieurs facteurs.

Il convient de signaler en premier lieu l'affaiblissement du sentiment religieux. C'est un fait indéniable que le monde se déchristianise; dès lors ce serait tout de même étonnant et la religion apparaîtrait comme une superstition sans valeur, si sa disparition progressive ne causait aucune perturbation dans le comportement des gens, dans leur conception de la vie. Mais la déchristianisation est à la fois cause et effet et les moralistes eux-mêmes se perdent dans la complexité résultant de l'action convergente de facteurs multiples et divers.

Il serait injuste d'accuser l'école, car si elle n'épouse pas la pensée de la société dont elle émane, elle se voit tôt ou tard débordée dans une lutte inégale, jusqu'au moment où elle sera devenue le fidèle reflet de son milieu. Beaucoup souhaitent la voir se transformer à un rythme rapide pour se substituer, dans plusieurs tâches, à la famille qui est devenue incapable de les remplir. Elle pourrait sans doute faire beaucoup de bien avec un corps enseignant qui prendrait charge d'âme et le contre-pied de la veulerie et de la passivité trop fréquentes de la société. Mais

serait-elle assez puissante pour contenir la poussée de cette jeune foule sans âme et n'est-il pas téméraire de croire, avec Auguste Comte, qu'il suffit d'ouvrir de nouvelles écoles pour pouvoir fermer les prisons ?

L'influence de l'école est grande, mais celle de la famille, que rien ne peut remplacer, la dépasse. Une fausse conception de la liberté et de son rôle dans l'éducation familiale, s'exprimant par l'abandon des droits et des devoirs des parents, est certainement l'une des causes de la déviation morale et du déséquilibre psychique que l'on déplore chez une partie de la jeunesse actuelle. Des spécialistes en éducation encouragent même par leurs écrits cette malheureuse désertion paternelle. Des moralistes ou psychologues, ou du moins qui se présentent comme tels, n'hésitent pas à donner raison, a priori, à des enfants en rébellion ouverte contre leur père, et cela au nom de la liberté. L'un d'eux a cru pouvoir écrire : « Lorsqu'il y a désaccord entre l'enfant et ses parents, ces derniers ont toujours tort. » Si la Bible avait été écrite de notre temps, elle aurait loué Absalon et condamné David ! Selon un déterminisme pseudo-scientifique, il n'y a plus que des cas pathologiques, la mauvaise volonté n'existe plus. Il ne faut pas s'étonner par conséquent que le quatrième commandement soit déclaré abrogé, le seul pourtant qui contienne une promesse.

Cette théorie a pour principe fondamental d'éviter à tout prix le refoulement des instincts, quels qu'ils soient et à quel âge qu'ils se manifestent, leur résister étant nocif à la formation du caractère. Ainsi les instincts doivent primer sur la raison, alors qu'on avait cru jusqu'ici que c'était un avilissement d'en devenir l'esclave.

La liberté, qui est la possibilité de choisir entre des choses bonnes, ne s'acquiert pas par un acte d'émancipation, mais c'est un aboutissement, une conquête sur soi-même. Abandonner l'enfant à lui-même pour éviter le refoulement par le laisser-faire, c'est le plonger dans l'insécurité, l'angoisse et l'inquiétude. C'est alors qu'une sorte de vertige l'incite à se créer un autre univers, à sa forme et à sa mesure. C'est donc le devoir et le droit de tous ceux qui ont le souci d'élever un enfant d'intervenir dans son éducation et au besoin d'utiliser la contrainte. Dans la revue *Arts*, André Parinaud écrit entre autres cette phrase, rapportée par le *Faisceau mutualiste* : « Les violences, les excès d'une certaine jeunesse sont moins l'effet de la contrainte qu'elle subirait que du manque de discipline intellectuelle qu'on lui impose. »

Faire l'éducation d'un enfant, c'est lui faire prendre conscience de sa responsabilité. La première victoire n'est pas à remporter sur les autres par une précoce émancipation, mais sur lui-même par la domination des instincts qui l'animent, des aspirations qui travaillent son être et des puissances qu'il contient. L'éducateur est un guide dans ce cheminement intérieur vers la lumière, un aide dans cette lente et longue édification de soi-même.

Les méthodes éducatives peuvent aussi être déformées par une conception fausse du principe d'autorité, pour devenir des caricatures allant à contre-sens de leur but. Si le courant général de libération mal comprise de l'enfance a surtout pour cause les conditions de la vie moderne, il est aussi provoqué dans bien des cas par des procédés éducatifs trop austères et trop rigides. Une méthode qui ne laisse aucune place pour les aspirations et les goûts personnels, qui ne tolère aucune déviation à une manière de voir dictée et inflexible, fait souvent de ceux qui la subissent des révoltés ou des insouciants dégoûtés. On avait cru les conduire au bonheur par la force, sur une plateforme stable de bons bourgeois, où ils auraient pu jouir des biens de ce monde dans une quiétude sans problèmes.

Une autre déformation est celle du paternalisme tendre. Il a pour dogme d'écartier les difficultés plutôt que d'apprendre à les affronter et à les vaincre; il veut éviter l'effort et le sacrifice dans le but d'épargner la souffrance. Dans ce système, l'éducateur veut se mettre à la place de son pupille pour le préserver du mal, et ne réussit qu'à introduire dans son âme la lâcheté et la peur de vivre.

Chez tous les peuples et dans tous les temps, on pourrait ajouter : chez la plupart des espèces, les adultes ont eu la tâche de préparer les jeunes à la vie et par conséquent ont joui des droits inhérents à ce devoir. Il a fallu arriver au XX^e siècle pour remettre en question ce que l'on croyait acquis depuis toujours. Les animaux, eux, gardent par instinct la fidélité aux lois de leur race. L'homme a besoin, pour remplir ce devoir de l'éducation qui est le corollaire de la paternité, d'intelligence, de volonté, de sacrifice et, ce que l'on oublie trop souvent, de la grâce de Dieu.

M. BRUNISHOLZ

Vers un bon Carême...

Pour aider les enfants à mieux faire leur Carême, le Secrétariat de la Croisade Eucharistique tient à la disposition du corps enseignant un matériel intitulé : « Ma Route de Carême avec Jésus ».

Ce matériel est conçu de la manière suivante. Une carte pour la Route du Carême. Cette carte comporte huit volets représentant un pont (un pour chaque semaine de Carême). On découpe et on colle le pont dans la mesure où l'on a fait un effort. Chaque pont se compose de sept pierres blanches pour les sept jours de la semaine. A l'enfant de les orner et de les colorier plus ou moins selon les efforts et les attitudes prises durant la journée.

Au verso se trouve le texte : rappel de l'évangile du dimanche, une prière, les efforts proposés, une intention pour chaque jour.

L'ensemble du matériel remis à chaque enfant ne coûte que 50 ct. l'exemplaire et 40 ct. l'exemplaire à partir d'une commande de 10 exemplaires.

Adresser les commandes au *Secrétariat de la Croisade à BELFAUX (Fbg.)*.